

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 3 novembre 2020 à 19h35 à la salle de l'âge d'or, située au 139 route de l'Église, Saint-Joseph de Kamouraska, conformément à l'avis public affiché le 13 août 2020**

**Sont présents :** Madame Nancy St-Pierre, MAIRESSE et,  
Messieurs LES CONSEILLERS,  
Michel Viens,  
Raymond Frève,  
Yves Lapointe  
Charles Montamat  
Renaud Ouellet  
Et Francis Boucher

Tous les membres présents du conseil forment le quorum.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h35 par Mme Nancy St-Pierre, mairesse. Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

01-11-2020

#### **LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite à cette séance;

Il est proposé par M. Renaud Ouellet et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska l'adopte en laissant ouvert le point « varia » pour la séance.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

#### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

02-11-2020

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance et dans le délai prescrit par la Loi du code municipal, reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du conseil du 6 octobre 2020;

Il est proposé par M. Yves Lapointe et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska les adopte tel que déposés.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

03-11-2020

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance et dans le délai prescrit par la Loi du code municipal, reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 Octobre 2020;

Il est proposé par M. Charles Montamat et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska l'adopte tel que déposé.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

04-11-2020

**RAPPORT DE DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAYER LES COMPTES**

**CONSIDÉRANT QUE** les comptes sont présentés pour étude et acceptation;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale et secrétaire trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires pour les fins pour lesquelles les dépenses du mois ont été effectuées tel qu'adopté dans le budget par le conseil pour l'année 2020 pour le mois de d'octobre 2020 ;

Prélèvements directs : 2 873.90\$

Remboursement payé à l'intérieur de la paie :

- Frais de déplacement et de repas : 396.23 \$

- Remboursement cellulaire resp. travaux publics : 30 \$  
Salaires : P.P. 21, 22 : 11 598.71 \$  
Frais Desjardins : 120.57 \$  
Liste des comptes à payer au 31 octobre 2020 : 215 506.30 \$

Le tout est accepté par les membres du conseil sur proposition de M. Renaud Ouellet et il est résolu à l'unanimité des membres présents qu'ordre soit donné d'effectuer le paiement de ces comptes à même les fonds disponibles au compte de la municipalité.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

05-11-2020

#### **DÉPÔT DES DEUX ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2020**

**ATTENDU QUE** selon l'article 176.4 du Code municipal, le directeur général doit déposer, lors de la dernière séance ordinaire du conseil tenue au moins quatre semaines avant la séance où le budget de l'exercice financier suivant doit être adopté, deux états comparatifs ;

**ATTENDU QUE** le premier compare les revenus et dépenses au 30 septembre 2020 et ceux au 30 septembre 2019 et que le second état compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et ceux qui ont été prévus par le budget 2020;

Il est proposé par M. Francis Boucher et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska accepte le dépôt de ces deux états financiers comparatifs au 30 septembre 2020.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

06-11-2020

**NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL SUR LES DIFFÉRENTS COMITÉS DE LA MUNICIPALITÉ**

**CONSIDÉRANT** l'importance des liens entre le conseil municipal et le comité de développement et ses sous-comités;

Il est proposé par M. Charles Montamat et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska nomme les conseillers responsables du comité de développement et de ses sous-comités :

- Pour le comité de développement, Nancy St-Pierre, mairesse.
- Pour le comité GRAVIR, Charles Montamat, conseiller.
- Pour le comité les Lynx du Kamouraska, Renaud Ouellet, conseiller.
- Pour le comité du 100<sup>e</sup>, M. Raymond Frève, conseiller.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

07-11-2020

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 260-2020 CONCERNANT LES COLPORTEURS ET LES COMMERÇANTS ITINÉRANTS**

M. Charles Montamat donne avis qu'il y aura, à une prochaine séance, l'adoption du règlement no 260-2020 concernant les colporteurs et les commerçants itinérants.

Un projet de règlement est déposé.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

08-11-2020

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 261-2020 CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ LA SÉCURITÉ LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS**

M. Michel Viens donne avis qu'il y aura, à une prochaine séance, l'adoption du règlement no 261-2020 concernant la propriété, la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

Un projet de règlement est déposé.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

09-11-2020

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT  
NO 262-2020 CONCERNANT LA PRÉVENTION INCENDIE**

M. Yves Lapointe donne avis qu'il y aura, à une prochaine séance, l'adoption du règlement no 262-2020 concernant la prévention incendie.

Un projet de règlement est déposé.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

10-11-2020

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT  
NO 263-2020 CONCERNANT LES NUISANCES**

M. Renaud Ouellet donne avis qu'il y aura, à une prochaine séance, l'adoption du règlement no 263-2020 concernant les nuisances.

Un projet de règlement est déposé.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

11-11-2020

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT  
NO 264-2020 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE  
STATIONNEMENT**

M. Francis Boucher donne avis qu'il y aura, à une prochaine séance, l'adoption du règlement no 264-2020 concernant la circulation et le stationnement.

Un projet de règlement est déposé.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

12-11-2020

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 258-2020 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 110 368 \$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET AIRRL**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été déposé à la séance extraordinaire du 6 octobre 2020 annonçant l'adoption du règlement 258-2020 décrétant un emprunt de 110 368\$ afin de financier la subvention du ministère des transports du Québec accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, volet AIRRL;

**CONSIDÉRANT QU'**un projet de règlement 258-2020 a été déposé à la séance extraordinaire du 6 octobre 2020;

Il est proposé par M. Charles Montamat et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska adopte le règlement 258-2020 décrétant un emprunt de 110 368\$ afin de financier la subvention du ministère des transports du Québec accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, volet AIRRL sans modification.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

13-11-2020

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 259-2020 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 224 671\$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET AIRRL**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été déposé à la séance extraordinaire du 6 octobre 2020 annonçant l'adoption du règlement 259-2020 décrétant un emprunt de 224 671\$ afin de financier la subvention du ministère des transports du Québec accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, volet AIRRL;

**CONSIDÉRANT QU'**un projet de règlement 259-2020 a été déposé à la séance extraordinaire du 6 octobre 2020;

Il est proposé par M. Michel Viens et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska adopte le règlement 259-2020 décrétant un emprunt de 224 671\$ afin de financier la subvention du ministère des transports du Québec

accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, volet AIRRL sans modification.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

14-11-2020

**ATTESTATION DE LA FIN DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU 5<sup>E</sup> RANG EST FINANCÉS EN PARTIE PAR LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET AIRRL, NO DE DOSSIER AIRRL-2020-670. LES TRAVAUX ONT ÉTÉ EFFECTUÉS ENTRE LE 18 OCTOBRE ET LE 27 OCTOBRE 2020 AU MONTANT DE 142 569.63\$ \$ PLUS TAXES**

**Point reporté.**

15-11-2020

**APPROBATION DES DÉPENSES D'UN MONTANT DE 7 000\$ RELATIVES AUX TRAVAUX D'AMÉLIORATION RÉALISÉES ET FRAIS INHÉRENTS ADMISSIBLES MENTIONNÉS SUR LE FORMULAIRE V-0321, CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAVL;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés dans l'année civile en cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

**ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2020 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

**ATTENDU QUE**, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

**ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par M. Yves Lapointe et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska approuve les dépenses d'un montant de 7 000\$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

16-11-2020

**ACCEPTATION DU PAYER UN EXTRA DE MAXIMUM 10 000\$ PLUS TAXES POUR LA CORRECTION DES INSTABILITES DE LA ROUTE DE PICARD QUI ONT DÛ ÊTRE FAITES AVANT LE PAVAGE**

**CONSIDÉRANT** le contrat qui a été octroyé à *Construction B.M.L.* pour le pavage de la route de Picard, conformément au devis no 2020-044;

**CONSIDÉRANT QUE** des instabilités ont été constatées par lors de la préparation pour le pavage de la route de Picard et qu'elles ont dû être corrigées avant le pavage;

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska accepte de payer un montant supplémentaire maximum de 10 000\$ pour la correction des instabilités de la route de Picard qui ont dû être faites avant le pavage. Cet extra sera subventionné à 75% par le programme d'aide à la voirie locale, volet AIRRL.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

17-11-2020

**OCTROI D'UN CONTRAT À FERME VAL MOREAU INC. POUR LE DÉNEIGEMENT DES ÉDIFICES MUNICIPAUX**



**POUR L'HIVER 2020-2021 AU MONTANT DE 4 875\$ PLUS TAXES**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Patrice Moreau de la Ferme Val Moreau Inc. accepte de prendre en charge le déneigement des édifices municipaux pour l'hiver 2020-2021 au montant de 4 875\$ plus taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Patrice Moreau de la Ferme Val Moreau Inc. a procédé au déneigement des édifices municipaux au cours des dernières années, à l'entière satisfaction du conseil municipal;

Il est proposé par M. Charles Montamat et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska octroie un contrat à *Ferme Val Moreau Inc.* pour le déneigement des édifices municipaux au montant de 4 875\$ plus taxes. Le contrat sera signé par l'entrepreneur, la mairesse et la directrice générale.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

18-11-2020

**OCTROI D'UN CONTRAT À FERME VAL MOREAU INC. POUR LE DÉNEIGEMENT DES SITES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR L'HIVER 2020-2021 AU MONTANT DE 2 000\$ PLUS TAXES**

**CONSIDÉRANT** la démission de l'actuel responsable des travaux publics, qui s'occupait du déneigement des sites de traitement des eaux usées;

Il est proposé par M. Francis Boucher et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska octroie un contrat à *Ferme Val Moreau Inc.* pour le déneigement des sites de traitement des eaux usées pour l'hiver 2020-2021 au montant de 2 000\$ plus taxes. Le contrat sera signé par l'entrepreneur, la mairesse et la directrice générale.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

19-11-2020

**OCTROI D'UN CONTRAT A MAURICE OUELLET POUR LE DÉNEIGEMENT DE LA PATINOIRE AU MONTANT DE 40\$ DE L'HEURE PLUS TAXES POUR MONTANT TOTAL APPROXIMATIF DE 1 000\$**

**CONSIDÉRANT** la démission de l'actuel responsable des travaux publics, qui s'occupait du déneigement de la patinoire;

Il est proposé par M. Renaud Ouellet et résolu à l'unanimité que

le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska octroie un contrat à Maurice Ouellet pour le déneigement de la patinoire au montant de 40\$ de l'heure plus taxes pour montant total approximatif de 1 000\$. Le contrat sera signé par l'entrepreneur, la mairesse et la directrice générale.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

20-11-2020

**OCTROI D'UN CONTRAT À ME GAGNON POUR LE CONTRAT DE CESSION DE L'ÉGLISE, L'ÉTABLISSEMENT D'UN BAIL AVEC LA FABRIQUE ET L'ÉTABLISSEMENT DE SERVITUDES ASSOCIÉES À CES CONTRATS AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$ PLUS TAXES ET AUTORISATION À LA MAIRESSE ET À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE SIGNER LES DOCUMENTS NOTARIÉS RELATIFS À CETTE CESSION DE L'ÉGLISE**

Point reporté.

21-11-2020

**OCTROI D'UN CONTRAT À DANIEL DUMONT, ARCHITECTE POUR LA PRODUCTION DE DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR APPLIQUER AU VOLET 2 DU PROGRAMME VISANT REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTES EXCÉDENTAIRES PATRIMONIAUX : CARNET DE SANTÉ À JOUR, ESTIMATION UNIFORMAT II NIVEAU 3, ÉTUDE DE MISE AUX NORMES DU BÂTIMENT AU COÛT DE 7 810\$ PLUS TAXES**

**CONSIDÉRANT QUE** pour appliquer au volet 2 du programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux, la municipalité devra faire faire un carnet de santé à jour de l'église de Saint-Joseph-de-Kamouraska, une estimation uniformat II niveau 3 et une étude de mise aux normes du bâtiment;

**CONSIDÉRANT QUE** ces dépenses sont admissibles, à 75%, dans le cadre du volet 1 du programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité s'est vue confirmer un montant de 16 489\$ pour le projet de transformation de l'église de Saint-Joseph dans le cadre du volet 1 du programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service reçue par M. Daniel Dumont, architecte, pour la production de ces documents, au montant de 7 810\$ plus taxes;

Il est proposé par M. Yves Lapointe et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska octroie un contrat à Daniel Dumont, architecte, pour la production d'un

carnet de santé à jour de l'église de Saint-Joseph-de-Kamouraska, une estimation Unifomat II niveau 3 et une étude de mise aux normes du bâtiment.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

22-11-2020

**ENTÉRINEMENT D'UNE DÉPENSE DE 3 674.50\$ PLUS TAXES POUR TRAVAUX DE NIVELAGE ET ACHAT DE GRAVIER**

Il est proposé par M. Renaud Ouellet et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska entérine une dépense de 3 674.50\$ plus taxes pour travaux de nivelage et achat de gravier pour la route de Picard et le 6<sup>e</sup> rang.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

23-11-2020

**AUTORISATION DE PROCÉDER À L'ACHAT DE NOUVELLES GLISSIÈRES AU MONTANT DE 19 820\$ PLUS TAXES**

**CONSIDÉRANT** l'annonce d'une aide financière de 189 832\$ du programme d'aide à la voirie locale, volet entretien des routes locales;

Il est proposé par M. Francis Boucher et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska octroie un contrat aux *Entreprises Rémi Charest* pour la pose de glissières sur la route de Picard au montant de 19 820\$. Les glissières qui seront installées sont des glissières usagées.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

24-11-2020

**OCTROI D'UN CONTRAT À CAMIONNAGE ALAIN BENOÎT POUR VIDANGE DES CONDUITES PLUVIALES AU MONTANT DE 180\$ PLUS TAXES DE L'HEURE POUR UN MAXIMUM DE 900\$ PLUS TAXES**

**Non adopté.**

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

25-11-2020

**OCTROI D'UN CONTRAT À LER POUR LA PRODUCTION D'UN RAPPORT DE SONDRAGE GÉOTECHNIQUE AU COÛT DE 4 000\$ PLUS TAXES DANS LE CADRE DE LA PRODUCTION DU DEVIS POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU PLUVIAL**

**CONSIDÉRANT** l'octroi d'un contrat à Guillaume Bouchard pour la production d'un devis pour le remplacement des canalisations pluviales de la route de l'Église, de la rue Bouchard et de la rue des Loisirs (voir la résolution 10-04-2020);

**CONSIDÉRANT QUE** la conception de ce devis requiert un rapport de sondage géotechnique pour évaluer la hauteur de la nappe phréatique;

Il est proposé par M. Renaud Ouellet et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska octroie un contrat à *LER* pour la production d'un rapport de sondage géotechnique au coût de 4 000\$ plus taxes.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

26-11-2020

**ENTENTE AVEC LE CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE RELATIVEMENT AU SERVICE DE GARDE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-SAINT-JOSEPH**

**CONSIDÉRANT QUE** le service de garde scolaire, ouvert depuis le début de l'année scolaire en cours, constitue un service d'une très grande importance pour les familles de Saint-Joseph-de-Kamouraska;

**CONSIDÉRANT QUE** l'attraction de nouvelles familles à Saint-Joseph-de-Kamouraska repose en grande partie sur la viabilité de ce service;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup sollicite un support financier de la municipalité pour assurer la viabilité du service de garde scolaire de l'école Saint-Louis de Saint-Joseph-de-Kamouraska et qu'un montant maximum de 10 000\$ par année est demandé pour les trois premières années d'existence du service de garde scolaire;

Il est proposé par Mme Nancy St-Pierre et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska s'engage à investir un montant de 10 000\$ par année pour les trois premières années d'existence du service de garde scolaire de l'école Saint-Louis de Saint-Joseph-de-Kamouraska, dans le cas où ce service serait déficitaire. Dans le cas où le centre de service demanderait une contribution à la municipalité dans le cadre de la présente entente, un

rapport financier des activités du service de garde scolaire de l'école Saint-Louis-de-Saint-Joseph sera exigé.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

27-11-2020

**APPUI AU PROJET « VIENS QUE J'TE RACONTE » DÉPOSÉ PAR MME SOPHIE POULIN DE COURVAL EN COLLABORATION AVEC LA MUNICIPALITÉ AU PROGRAMME DES PROJETS INNOVANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET L'ANIMATION DU MILIEU DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA MRC DE KAMOURASKA ET ENGAGEMENT D'INVESTIR 600\$ POUR LA RÉALISATION DE CE PROJET**

**CONSIDÉRANT** l'appel de projets du programme des projets innovants pour le développement culturel et l'animation du milieu de l'entente de développement culturel de la MRC de Kamouraska;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Sophie Poulin de Courval souhaite déposer un projet en collaboration avec la municipalité dans le cadre de cet appel de projets;

**CONSIDÉRANT QUE** l'animation culturelle de la communauté de Saint-Joseph-de-Kamouraska contribue à sa vitalité;

Il est proposé par M. Michel Viens et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska appuie le projet « Viens que j'te raconte » déposé par Mme Sophie Poulin de Courval en collaboration avec la municipalité au programme des projets innovants pour le développement culturel et l'animation du milieu de l'entente de développement culturel de la MRC de Kamouraska et s'engage à investir 600\$ pour la réalisation de ce projet. Un montant de 500\$ pourra être demandé au FDMK et la municipalité investira un 100\$ supplémentaire dans le projet.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

28-11-2020

**EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE SUPPLÉMENTAIRE POUR AIDE PONCTUELLE AU BUREAU DURANT LA PÉRIODE DE PRÉPARATION DU BUDGET**

**CONSIDÉRANT QU'**un montant avait été budgété pour fournir une aide ponctuelle pour la réalisation de tâches administratives à la municipalité;

**CONSIDÉRANT** le besoin, en cette période de préparation du

budget, d'une aide ponctuelle au bureau pour réaliser des tâches de nature administratives;

Il est proposé par M. Francis Boucher et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise la direction générale à embaucher une adjointe administrative pour aide ponctuelle entre le 4 novembre et le 22 décembre 2020, pour un montant total maximum de 1 728\$.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

**29-11-2020**

**APPROPRIATION D'UN MONTANT DE 300\$ DANS LE FOND ÉOLIEN POUR L'ACHAT DE BONBONS POUR L'HALLOWEEN**

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska s'approprie un montant de 300\$ du fond éolien pour payer la dépense de 300\$ associée à l'achat de bonbons pour l'Halloween.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

**30-11-2020**

**ENTERINEMENT D'UNE DEPENSE DE 424.68\$ PLUS TAXES POUR L'INSTALLATION DU NETTOYEUR A PRESSION A LA CASERNE**

**Point annulé.**

31-11-2020

**ACCEPTATION DE PAYER UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 1 458.41\$ PLUS TAXES POUR LA CONSTRUCTION DE LA MEZZANINE ET ESCALIER A L'INTERIEUR DE LA CASERNE INCENDIE**

Il est proposé par M. Yves Lapointe et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska accepte de payer un montant supplémentaire de 1 458.41\$ plus taxes pour la construction de la mezzanine et de l'escalier à l'intérieur de la caserne incendie.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

32-11-2020

**APPUI À LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Grande semaine des tout-petits qui se déroule du 15 au 21 novembre 2020 représente l'occasion de communiquer et de susciter le dialogue sur l'état de bien-être et de développement des tout-petits, de mettre en lumière des initiatives locales, régionales et nationales qui soutiennent la petite enfance et de mobiliser l'ensemble de la société;

**CONSIDÉRANT QUE** la Grande semaine des tout-petits est l'occasion de réfléchir à ce que nous pouvons réaliser collectivement pour que les enfants développent leur plein potentiel;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité détient une politique familiale;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite se joindre à ce mouvement et que les tout-petits du Québec représentent l'avenir de notre société et attendu que la Grande semaine constitue un contexte idéal pour mobiliser l'ensemble de la société à faire de la petite enfance une priorité québécoise;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité organisera une activité afin de souligner la Grande semaine des tout-petits;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Francis Boucher et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska signifie son appui au mouvement, s'engage à soutenir le développement des enfants et à appuyer les familles de son territoire.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

**33-11-2020**

### **DONS ET COMMANDITES**

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska paye :

- Un montant de 34.49\$ pour son adhésion à la SADC.
- Un montant de 50\$ pour l'Unité Dorémy de Saint-Pascal.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

### **LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

### **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**34-11-2020**

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Yves Lapointe et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska, que la séance soit levée à 20h25.

Signé \_\_\_\_\_  
Nancy St-Pierre, mairesse

\_\_\_\_\_  
**Nancy St-Pierre, mairesse**

\_\_\_\_\_  
**Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale**